

**Notice biographique sur Bernard-Félix Bouriat ... lue à la séance de la Société Médicale du département d'Indre et Loire, le 15 octobre 1816 / [Jean Origet].**

**Contributors**

Origet, Jean, 1749-1828.  
Société médicale du département d'Indre et Loire.

**Publication/Creation**

Paris : Mme Huzard, 1816?]

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/cwvpk26f>

**License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

xiv. Bou  
B. S  
(Bouriat)  
46901  
4

---

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

BERNARD-FÉLIX BOURIAT,

*Médecin à Tours, membre de la Société  
médicale du département d'Indre et Loire,  
associé ou correspondant de plusieurs So-  
ciétés savantes régnicoles et étrangères;*

Lue à la Séance de la Société médicale du département  
d'Indre et Loire, le 15 octobre 1816,

Par M. ORIGET, *médecin.*

---

MESSIEURS,

Exposer les titres qu'a à la reconnaissance  
publique l'homme qui a consacré ses veilles,  
sa vie entière à se rendre utile à ses concitoyens,  
qui s'en occupoit encore au moment où la mort  
est venue mettre un terme à ses projets, est un  
devoir dont s'acquittera toujours avec sensibi-  
lité la Société médicale du département d'Indre



et Loire : je me suis imposé cette tâche honorable, puissé-je avoir rempli ses intentions !

*Bernard-Félix* BOURIAT, notre collègue, est né à Poitiers le 11 juin 1759, d'une famille honnête, qui comptoit parmi ses membres des hommes distingués dans la jurisprudence et dans la théologie, des professeurs en droit et en théologie, et plusieurs générations de pharmaciens éclairés qui avoient constamment joui de l'estime générale.

Dès ses premières années, on voyoit se développer chez lui le germe de deux grandes passions, qui subjuguèrent enfin toutes les autres : l'une étoit l'envie de s'instruire, l'autre celle de se distinguer ; aussi, dès ce temps-là, constant à suivre le travail autant que courageux à l'entreprendre, les difficultés ne l'arrêtoient pas.

Dès qu'il eut terminé sa carrière classique, qu'il parcourut avec distinction, entraîné par un penchant invincible pour la médecine, il laissa à son frère, maintenant pharmacien distingué à Paris, l'avantage de perpétuer dans sa famille l'honorable profession qu'avoient exercée ses ancêtres, et se rendit à Montpellier. Quelle ne dut pas paroître cette antique et illustre Faculté à un jeune homme avide d'ins-

truction ! elle présentait alors à l'admiration de la génération une réunion de grands maîtres dans toutes les branches de la médecine : *Venel, Lamure, Leroy, Barthez, Broussonnet, Cusson, Fouquet, Gouan, Vigaroux*, etc., y dictoient alors leurs oracles.

Ce fut à cette école célèbre qu'il se forma à l'étude et à la pratique, qu'il s'accoutuma de bonne heure à observer la nature. Actif, laborieux, il fixa l'attention des savans professeurs, et se fit distinguer du vénérable homme dont le mérite, comme praticien, avoit rendu le nom célèbre en France et chez l'étranger ; cet illustre professeur se l'attacha particulièrement et en fit son secrétaire intime. Quelle ample moisson d'instruction pour le disciple qui conserva pour le maître un attachement éternel : il chérissoit et honoroit *Lamure* comme son père ; il n'a jamais cessé de le regretter, et sa mémoire fut pour lui l'objet d'un culte en quelque sorte religieux.

Ce fut sous ce célèbre professeur qu'il apprit à connoître toute l'étendue et toute la noblesse de la profession à laquelle il s'étoit destiné et à laquelle se rattachent toutes les sciences comme toutes les vertus ; ce fut sous ces auspices qu'arriva l'époque à laquelle il devoit

être promu au premier grade du sacerdoce médical ; il fit et soutint avec distinction une thèse sur les ganglions, dans laquelle il développa des idées neuves et des recherches savantes. Entraîné par l'étude d'un art dont la théorie est pleine de charmes, et dont la pratique est souvent accompagnée d'amertume, il employoit le temps qui s'écouloit du baccalauréat au doctorat, à faire des recherches les plus minutieuses sur le thème qu'il avoit proposé à son baccalauréat ; elles ne lassoient point son courage, parce qu'il savoit que c'est dans les ressorts les plus imperceptibles que la nature a caché le secret de ses plus grandes opérations, et, pour y réussir, il s'imposoit la tâche de ne rien écouter, de ne rien lire, de ne rien méditer, qu'il n'en fit des extraits à consulter au besoin.

Il reçut le bonnet de docteur, au bout du terme prescrit, avec l'applaudissement général. La carrière commence alors à s'agrandir ; il avoit reçu de la nature une impulsion trop forte pour ne pas se livrer à l'élan que lui avoit imprimé son nouveau titre : et comment se seroit-il arrêté, dominé par l'amour de la science, qui ne lui montrait que des jouissances, dans

le partage de tous les momens de sa vie , entre les travaux de la pratique et ceux du cabinet ?

Il se rend dans sa ville natale , devancé par une réputation ; il commence à y exercer la médecine avec succès , sans attendre l'agrégation à la Faculté de médecine qui existoit à Poitiers. Son père y exerçoit la pharmacie avec honneur et succès ; ces succès avoient excité de petites passions qu'attisèrent ceux qu'obtenoit le jeune praticien. Des préventions furent mises en activité , il éprouva des désagrémens qui finirent par l'éloigner et le dégoûter du séjour de Poitiers ; comme saint Paul , il secoua la poussière de ses souliers sur la ville ingrate , et chercha un autre théâtre pour y exercer son état.

Tours lui parut , sous tous les rapports , mériter la préférence ; il s'y fixa et se fit agréger au Collège royal de médecine de cette ville. Autant il avoit éprouvé de contrariétés dans sa ville natale , autant il éprouva d'agrémens avec ses nouveaux confrères ; il trouva en eux des collaborateurs qui savoient honorer leur profession et la faire respecter. Dès-lors la pratique de la médecine devint pour lui un besoin moral ; mais il la vouloit pure , et dégagée de toutes les futilités qui la surchargeoient. Pour

y parvenir, il employoit tous ses moyens à extirper les préjugés et les erreurs qui déshonoroient l'art de guérir. Subjugué par l'amour de son état, qui devenoit chez lui une passion, trop amèrement peut-être il attaquoit de front ces préjugés; et ceux qui en étoient les apôtres ou les dupes avoient bien soin de faire remarquer la roideur, l'inflexibilité avec lesquelles il les poursuivoit, et d'éloigner de lui ceux qui, en sondant ses intentions, n'y avoient vu qu'un amour exalté de notre sublime profession.

Ces prétendus griefs n'empêchèrent pas l'Administration de lui rendre justice et de profiter de tout ce qu'il valoit. Une épidémie meurtrière se manifesta dans les contrées du nord de l'ancienne généralité de Tours, pendant le rigoureux hiver de 1788 à 1789; il fut envoyé pour en arrêter les progrès: malgré la rigueur de la saison, il se transporta par-tout avec zèle et courage, et il eut la satisfaction de voir l'épidémie céder à la sagesse de ses conseils.

Dès cette époque le désir d'être utile ne fit que s'accroître; il en cherchoit sans relâche les occasions, il excitoit le zèle du Collège de médecine, coopéroit par son exemple et par

son assiduité au bien que ses collègues procuroient aux malheureux, soit en donnant des consultations gratuites aux jours indiqués, soit en se chargeant de les visiter dans les différens quartiers que chacun s'étoit assigné.

Mais déjà l'horizon politique s'obscurcissoit ; les nuages de la révolution s'amonceloient, l'anarchie alloit succéder à l'autorité légitime ; bientôt toutes les institutions libérales furent bouleversées ou détruites par le torrent révolutionnaire ; le Collège de médecine, entraîné dans l'abîme, ne laissa à notre collègue que le regret de ne pouvoir faire tout le bien qu'il méditoit pour l'avancement et la gloire de notre art. Toute son attention se porta à s'opposer de tout son pouvoir aux progrès de l'anarchie ; ses soins, ses connoissances, tous ses moyens furent dirigés vers ce but : aussi étoit-il irrité contre ceux qui cherchoient à entraver ses intentions, et dans cette circonstance l'attachement particulier le cédoit à son amour pour le bien public. Cette conduite attira sur lui la persécution ; sa fermeté, son courage, démontrèrent que l'homme de bien ne cesse jamais d'être grand et libre, même dans les fers.

Cependant, soit lassitude, soit bonne volonté

de la part de ceux qui avoient usurpé le pouvoir, l'ordre paroissoit succéder au désordre; le simulacre des autorités laissoit réédifier, les institutions renaissent de leurs cendres; les Académies, les Sociétés savantes se réunissent et rassembloient les débris de leurs membres que la torche révolutionnaire avoit épargnés. Notre collègue, toujours à l'affût de tout ce qui pouvoit tourner à l'avantage de son pays et à la gloire de l'art de guérir, se joint avec quelques-uns de ses confrères et devient un des fondateurs de la Société médicale du département. Sans asile et sans autre moyen que sa bonne volonté et son intention d'être utile, elle trouva chez notre collègue un berceau où elle se fonda, prit ses accroissemens, et acquit toute la consistance dont elle jouit sous les auspices des autorités qui applaudirent à cette institution.

Long-temps son secrétaire général, il fut chargé des travaux les plus longs et les plus pénibles; il étendit sa réputation, lui acquit des associés, et rédigea pendant sept ans la constitution médicale du département, ouvrage périodique qui fut proposé par les Ministres, les Sociétés et Écoles de médecine comme un modèle à

suivre et à imiter. La Société de médecine de Tours n'oubliera jamais que, dès les premiers temps de ses réunions, il a pris une part très-active à ses travaux, qu'il en a tracé la marche, qu'il a excité le goût du travail et l'emploi du temps ; que, sous ce rapport, le moindre hommage que nous devons à sa mémoire, est de fructifier le feu sacré qu'il y a long-temps conservé.

Ce fut un jour heureux pour ce pays, le jour où, toujours animé de l'ardent désir d'être utile, il apprit qu'il avoit été trouvé un moyen préservatif contre la petite vérole ; que des expériences multipliées en Angleterre, répétées en France, avoient confirmé la véracité de cette découverte : aussitôt il s'instruit de tout ce qui a été fait, il médite tous les effets de ce moyen, écrit en Angleterre, correspond avec l'immortel *Jenner*, et cherche à en faire profiter son pays. Seul et accompagné de deux sujets qu'il peut juger, il se rend auprès d'un vaccinateur français ; il confère avec lui, et convaincu de la bonté de l'opération, il la fait subir à ses compagnons de voyage : chargé de ce précieux trésor, il rentre à Tours, cherche des prosélytes, les invite, les presse. Ses peines ne sont pas perdues, il allume le feu sacré ; le

préservatif désormais restera stable dans nos foyers, des générations entières seront conservées à l'état et à leurs familles. Grâces éternelles soient rendues à *Bernard-Félix* BOURIAT ! que son nom, prononcé avec vénération dans toutes les familles, soit éternellement béni ! qu'on répète d'âge en âge que c'est à lui qu'est due l'introduction du vaccin dans ce département !

Vaccinateur éclairé, il consultoit moins l'intérêt particulier que le désir d'être utile, de contribuer au bien général, de repousser les préventions suscitées contre la vaccine ; il s'occupoit sans relâche à vaincre les préjugés qui s'opposaient aux progrès de cette belle découverte : il publia à ce sujet, sous les auspices de la Société, les premières observations ; et ses réflexions, faites au commencement de la pratique de la vaccine, ne dépareroient pas celles qui, depuis cette époque, sont le fruit de l'expérience. Le Comité central de vaccine, séant à Paris, rendant justice à ses travaux, lui décerna une médaille.

Il voulut étendre cette pratique aux animaux domestiques, il tenta à ses frais une multitude d'expériences ; si elles n'eurent pas toutes le même succès, elles ne furent pas perdues

pour la science : il perfectionna la clavelisation, et fit imprimer ses observations sur cette opération. La Société d'Agriculture, Sciences et Arts de ce département, voulant reconnoître la philanthropie de notre collègue, lui décerna un belier mérinos. Cette partie du travail de notre collègue prouve combien de services il rendoit, et quels nouveaux titres il aura à la reconnaissance lorsque le fruit de ses veilles sera rendu public. Sans doute ses héritiers s'empresseront de le faire jouir d'un ouvrage sur la rage, auquel il venoit de mettre la dernière main, et qu'il se proposoit de faire imprimer; et d'un autre sur l'atrabile, ouvrage rempli d'érudition, quoiqu'il n'ait pas encore acquis toute sa perfection.

Ses travaux le firent connoître des Académies, des Sociétés savantes de France et des différentes contrées de l'Europe; elles lui décernèrent des couronnes académiques, des médailles; elles cherchèrent à se l'attacher sous le titre d'associé ou de correspondant. Les Sociétés, Cercles, Académies de Paris, celles d'Émulation, l'Athénée, celles de Montpellier, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Bruxelles, Besançon, Avignon, Niort, Évreux, Dijon,

Orléans, etc., le comptèrent au nombre de leurs membres; des médecins célèbres d'Allemagne, de Russie, d'Angleterre et des États-Unis, lièrent avec lui une correspondance suivie, pour obtenir de lui et lui transmettre les observations et les découvertes faites dans leurs pays respectifs; l'Institut de France le porta sur la liste des candidats pour le titre de correspondant; le Gouvernement français lui adressoit d'honorables félicitations, et le désigna pour remplir les fonctions de membre du Jury médical du département d'Indre et Loire.

Sa patrie adoptive lui donnoit en même temps des preuves de son estime, soit en lui confiant la santé des prisonniers, dont il fit gratuitement le service, soit en l'admettant au nombre des membres du Conseil municipal, dont il devoit le représentant dans l'examen des comptes des hôpitaux et dans l'administration du Collège, fonctions qu'il remplissoit avec zèle et exactitude, soit en le comptant parmi les membres du Collège électoral du département. Les chefs de la Garde nationale, convaincus de son attachement à l'auguste famille régnante et de son horreur pour tout autre Gouvernement, voulurent se l'attacher, et lui

confièrent le titre de médecin de cette garde.

Ce zèle, cet amour pour la science et pour le bien public, lui faisoient faire quelques voyages à Paris ; il ne s'y rendoit jamais que muni d'une invitation de la part des administrateurs de Tours aux chefs des différentes institutions, pour qu'il lui fût accordé protection et libre entrée. Il y consacroit son temps à visiter les savans, les bibliothèques publiques et particulières, à accumuler des connoissances propres à le soutenir dans la bonne méthode, et à le préserver du fanatisme des doctrines nouvelles, dont il sut toujours se garantir : il en rapportoit tout ce qu'il avoit pu recueillir pour en faire profiter les différens établissemens sanitaires de notre cité ; c'est à lui qu'est dû le premier établissement de bains publics.

Les préjugés, qui s'étendent par-tout, avoient porté quelques personnes, et sur-tout les Anglais, à croire que le climat de Tours étoit insalubre ; le docteur BOURIAT, dans une lettre de plusieurs pages, qui fut traduite en anglais et imprimée à Londres, prouva invinciblement le contraire, et les Anglais revinrent visiter notre belle Touraine.

Tel fut *Bernard-Félix* BOURIAT, enlevé à

la Société au moment où il méditoit de nouveaux projets pour l'avantage du bien public et l'honneur de la science qu'il idolâtroit avec passion, passion qu'il ne pouvoit maîtriser, et qui lui faisoit oublier quelquefois que la vérité ne doit souvent sa certitude ou sa découverte qu'à la divergence des opinions; mais sa mémoire sera conservée par nous, par ceux qui nous succéderont. En compulsant les archives de la Société, ils y liront que la Société médicale a profité de son zèle, de son amour pour sa gloire, de son assiduité au travail; ils admireront son infatigable activité; ses travaux ne seront pas perdus; et ils tâcheront de les imiter.



